

Sujet : Ursat paul demande : Enquête sur le renouvellement des concessions de plage

Date : Thu, 9 Aug 2018 09:49:47 +0200

De : paul Ursat

Utilisateur de la Plage de Mar Vivo j'ai été sollicité en 2016 par un gérant de restaurant de plage sur le sujet de la préservation de l'espace qui lui était attribué. Un récent article de Var Matin interpelle à nouveau sur les difficultés de ce littoral fortement érodé, notamment en rapport avec le projet de renouvellement de concession de plages, puisqu'en maints endroits celles-ci n'existent plus.

Si l'objectif est de reconstituer une partie des secteurs érodés je suis en mesure de vous présenter une solution innovante de protection du littoral qui sera opérationnelle d'ici fin 2018 (Dépose de Brevet en date du 20/08/18).

En pratique, il s'agit d'un procédé d'"aménagement technique a minima " de l'existant, sur le premier mètre immergé à l'aval du bas estran, faisant intervenir un remblaiement en matériaux naturels contenus dans des gabions spécifiques reliés entre-eux. Deux matériels sont envisageables : des gabions en plastique et des gabions préfabriqués en béton armé. Le dispositif, immergé, n'impose pas d'emprise au sol, la partie immergée étant traitée comme le prolongement de l'estran, non visible depuis le littoral et sans relief apparent. A l'aval du dispositif - qui ne constitue pas une barrière pour les baigneurs- les fonds sont inchangés.

Si l'on réserve le traitement proposé aux seules zones critiques, le caractère naturel de l'ensemble du littoral est bien préservé.

Le procédé associe deux fonctions : d'une part, par simple rehaussement du fond, il recule la dernière déferlante de tempête, et d'autre part, il crée d'une manière pérenne un piège à sédiments en fixant le nouveau point bas de l'estran à 10 ou 15 m plus vers le large. La stabilité du dispositif est donnée par sa forme brisée (qui fractionne les déferlements), ses lests, ses liens internes et son ancrage amont au-delà du haut estran. Par ailleurs les gabions spécifiques proposés sont pré-équipés d'attaches pour d'éventuels dispositifs complémentaires (anti-affouillement, ancrages par épinglages, rampe pour favoriser le transit cross-shore...), qui seront le cas échéant décidés en fonction des constats au cours du temps.

Deux zones bien distinctes pourraient s'envisager avec le procédé proposé :

la zone particulière des hauts fonds rocheux de l'extrémité Ouest (point de surveillance de Mar Vivo, dépourvu d'accès direct à la mer) où il est possible de gagner 1000 voire 1500 m². Par contre l'ensablement naturel de cette zone est peu probable (barre artificielle immergée au large, zone probablement à l'écart du transit "cross-shore"...). L'objectif sera donc ici la préservation du sable rapporté.

- une zone desservie par un des sentiers d'accès, sur une longueur à définir.

S'agissant d'un projet de concession sur un linéaire de 1160 m il pourrait être fructueux de définir plusieurs lots affectés à différents procédés de protection qui ainsi pourraient être comparés.

Je suis à votre disposition pour rencontrer vos Services pour plus de précisions sur le procédé.

Profil : particulier

Nom : Ursat

Prénom : paul